

# Appel à projet énergies renouvelables (EnR)

Etablissements sanitaires et médico-sociaux de Loire-Atlantique (Hors Nantes Métropole)



La MAPES et son partenaire le SYDELA (SYndicat des Energies de Loire-Atlantique) vous accompagnent dans votre projet d'énergie renouvelable (EnR)

Les projets d'énergies renouvelables (EnR) considérés :

- Bois énergie,
- Géothermie,
- Solaire thermique,
- Solaire photovoltaïque,
- Raccordement à un réseau de chaleur

Un ACCOMPAGNEMENT de A à Z avec un reste à charge minime pour l'établissement, à la fois pour les études de faisabilité et les investissements.

## PORTEURS DE L'AAP

- MAPES Pays de la Loire - [ici](#)
- SYDELA (SYndicat Départemental d'Energie de la Loire-Atlantique) - [ici](#)

## PARTENAIRES DE L'AAP

- ARS Pays de la Loire - [ici](#)
- ADEME Pays de la Loire - [ici](#)

## CIBLES

- Tous les établissements sanitaires (ES) et établissements et services médico-sociaux (ESMS)
- Tous statuts juridiques confondus
- Périmètre géographique du SYDELA : Loire-Atlantique (hors Nantes Métropole)

**Pas de limite en termes de nombre de projets**

## COMMENT POSTULER ?

**Candidater avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020**

**Modalités :**

- 1 - Remplir le formulaire de candidature - [ici](#)
- 2 - Fournir les factures ou suivi des consommations de chauffage des 3 dernières années (2017 / 2018 / 2019)
- 3 - Fournir audit ou diagnostic énergétique (si réalisé)

**Documents à envoyer à [yoann.leloutre@chu-nantes.fr](mailto:yoann.leloutre@chu-nantes.fr) par lien Wetransfer - [ici](#)**

## CONTACTS

MAPES - Laurent BIZIEN - Chargé de mission EDD - 02 40 08 70 02 - [edd.martaa@chu-nantes.fr](mailto:edd.martaa@chu-nantes.fr) (ou nouvelle adresse [edd@mapes-pdl.fr](mailto:edd@mapes-pdl.fr))

MAPES - Yoann LELOUTRE - Conseiller en Energie Partagé - 02 53 48 29 36 - [yoann.leloutre@chu-nantes.fr](mailto:yoann.leloutre@chu-nantes.fr)

SYDELA - Cédric GARNIER - Chargé de mission Chaleur renouvelable - 02 49 62 30 36 - [cedric.garnier@sydela.fr](mailto:cedric.garnier@sydela.fr)

## CONTEXTE DE L'AAP

- ✓ Accord cadre ARS-ADEME et mission EDD et CEP de la MAPES
- ✓ Cadre réglementaire : LTECV - [ici](#) et Loi ELAN / Décret tertiaire - [ici](#)

## OBJECTIFS DE L'AAP

- ✓ Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur de la Santé
- ✓ Atteindre les objectifs réglementaires : LTECV et Loi ELAN
- ✓ Permettre des gains énergétiques : Réductions des dépenses et maîtrise de la facture d'énergie via les énergies renouvelables

## ETAPES CLES DE L'AAP

1 <sup>er</sup> septembre 2020	Lancement de l'AAP EnR 44 hors NM (candidatures ouvertes)
<b>1<sup>er</sup> décembre</b>	<b>Clôture de l'AAP EnR 44 hors NM</b>
Décembre	Sélection lauréats et réponse aux candidats
Janvier-Février	Visites sur site
Mars-Mai	Fin des notes d'opportunités et lancement des études de faisabilité

## ENGAGEMENTS DES LAUREATS

- Disponibilité des porteurs du projet et de toutes ressources internes à l'établissement concourant au projet EnR
  - ½ journée de visite sur site
  - ½ journée de restitution de la note d'opportunité
  - Suites à donner issues note d'opportunité
- Partage des informations et des conclusions des études